

François Aquin, prix Liberté 1968

Volume 10, numéro 2 (56), mars–avril 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29570ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1968). François Aquin, prix Liberté 1968. *Liberté*, 10(2), 3–4.

françois aquin, prix liberté 1968

C'est à M. François Aquin, avocat et député indépendantiste à l'Assemblée législative du Québec, que la revue **LIBERTE** a décerné le **PRIX LIBERTE 1968**, au cours d'une réception qui réunissait, le 1er mai, les collaborateurs et amis de la revue.

Ce prix est destiné à souligner l'attitude d'une personne qui, au cours de l'année qui précède la remise du prix, a défendu et fait progresser par une manifestation publique, la liberté de pensée, d'expression ou d'action.

L'année 1967-1968 a été une année où les événements politiques ont eu la plus grande importance. Parmi tous ces événements, le comité de direction de **LIBERTE** a retenu de façon toute spéciale, le geste posé par M. Aquin.

Après les événements de juillet dernier qui demeurent encore bien vivants, M. Aquin, député et membre d'un parti officiel à l'intérieur duquel il avait déjà accompli beaucoup de travail, a eu le courage de ses opinions, s'est désolidarisé de l'attitude officielle de son parti, et est devenu le premier député indépendantiste à siéger à l'Assemblée législative du Québec.

Il a fait passer ses convictions, ses principes et sa liberté personnelle avant les jeux subtils, souvent illusoires et obscurs de la politique confortable.

L'équipe de la revue **LIBERTE** en voulant pour sa modeste part rappeler cette action courageuse d'un homme libre et qui croit en la liberté personnelle et collective, est heureuse d'attribuer le Prix **LIBERTE** 1968 à M. François Aquin.